

Le budget d'assistance : présent dans un proche avenir !

(formulaire d'inscription à la liste de soutien du budget d'assistance - un formulaire par personne)

« Soutenez les personnes handicapées et leur famille qui attendent un budget d'assistance. »



La Suisse dispose d'un large éventail d'offres en matière d'institutions et de services ambulatoires. Un nombre important de personnes handicapées voudraient bénéficier de davantage de liberté pour organiser leur vie quotidienne. Ces personnes et leur famille sont prêtes à assumer l'organisation de l'assistance quotidienne nécessaire et à engager leurs assistants/tes. Pour avoir les ressources financières afin de payer directement leurs assistants/tes, les personnes handicapées doivent évaluer leurs besoins personnels.

Il faut encore se battre pour l'introduction du budget d'assistance dans la loi. Voulez-vous nous soutenir ? Vous pouvez signer ci-dessous (les réponses marquées d'une * sont obligatoires).

Nom* _____

Prénom* _____

E-mail (ne sera pas publié) _____

Canton* _____

Année de naissance* _____

Cochez ce qui convient:

- Je reçois une allocation pour impotent de l'AI (API)
- Je suis en situation de handicap sans API

- je travaille dans le domaine du handicap (je conseille ou assiste une personne handicapée)
- je suis un décideur politique
- Je suis parent/e d'une personne handicapée

Le budget d'assistance devrait être introduit parce que (max. 3 réponses possibles)

- Les personnes handicapées devraient avoir plus de liberté et de responsabilité dans l'organisation de leur vie quotidienne
- Le budget d'assistance constitue une prestation de soutien financier transparente.
- Les services de soins à domicile m'envoient tous les jours des personnes différentes. Ce n'est plus supportable !
- Le budget d'assistance répond au besoin individuel, indépendamment du fournisseur d'assistance
- Le budget d'assistance se concentre sur les personnes lourdement handicapées
- Il est possible de choisir son opérateur téléphonique, ainsi que la marque de yaourt préférée. Pourquoi, dès lors, n'est-il pas possible de choisir ses assistants personnels ?
- Le budget d'assistance stabilisera les coûts
- Le budget d'assistance facilitera l'intégration professionnelle
- Le budget d'assistance constitue un renforcement judicieux du système de sécurité sociale suisse
- Le budget d'assistance répond aux besoins des personnes handicapées, de façon directe ; les personnes handicapées connaissent mieux que quiconque leurs besoins
- Il faut pouvoir choisir librement son lieu de vie et éviter, dans la mesure du possible, un placement en institution
- Le budget d'assistance reconnaît et soutient l'aide de la famille
- Lorsqu'une personne handicapée gagne un salaire, il n'est pas normal que ce dernier doive être utilisé pour payer ses assistants/es

N'hésitez pas à diffuser ce formulaire ! Ce dernier est à retourner à l'adresse suivante :

**Cap-Contact Association
Praz-Séchaud 18
1010 Lausanne**

Nous nous ferons un plaisir de reporter vos réponses sur la liste de soutien *online* du site internet www.fassis.net.